



Rapport annuel 2021-2022

Centre de services scolaire de Portneuf



Marie-Claude Tardif
Directrice générale

Message de la direction générale

Bilan 2021-2022

Nous vous invitons à consulter les pages suivantes qui vous présenteront l'état de situation de cette année toute particulière. Les constats que nous faisons nous permettent de nous projeter vers de nouveaux objectifs ou encore de poursuivre avec ardeur ceux à atteindre. La pandémie aura assurément laissé des traces de son passage sur les apprentissages et le bien-être de nos élèves, mais nous poursuivrons notre engagement à faire de la réussite éducative notre grande priorité.

Tout comme l'an dernier, l'année a été remplie de rebondissements, de fermetures, de réouvertures, de masques, de vaccins, de tests, d'isolements, de suppléances, d'ajustements à la situation sanitaire. En bref, une année très exigeante, car la crise traversée a ébranlé nos pratiques, nos habitudes et nos repères. Elle aura aussi fragilisé nos humains, par sa durée et son intensité. Lorsque je constate que, malgré tout, il y a eu beaucoup de développement, de soutien à la pédagogie, d'amélioration de nos pratiques, je suis fière, mais humble à la fois.

Nous avons su mettre en priorité les apprentissages plutôt que la gestion du virus. Il faut croire que nous avons développé une certaine expertise en gestion COVID, ce qui nous a permis de gérer cet état de fait sans nous faire avaler par celui-ci. Nous avons redonné une place de choix à notre mission. Les membres de notre équipe travaillent fort, chacun dans leurs rôles et responsabilités, pour NOS élèves.

À l'origine de toutes nos réalisations, de nos réussites, mais également source de résilience face à toutes ces embûches dont notre route était semée, je ne peux qu'être impressionnée et tellement fière des gens qui œuvrent au sein de notre belle grande organisation et fière également de nos élèves. Nul ne peut nier que ce fut un parcours extrême pour notre communauté éducative. Le vent a soufflé très fort dans nos voiles, parfois trop fort, mais le navire a tenu bon, grâce à son équipage.

Je me permets de souligner le retour de la tenue de notre soirée hommage au personnel. En effet, depuis deux ans sans activités officielles de reconnaissance de nos retraités, nous avons tenu, le 2 juin dernier, une soirée hommage pour nos retraités 2020 et 2021, de même que pour nos employés de 25 et 26 ans de service. En somme, ce fut une soirée magique, remplie d'émotion, de plaisir, d'appréciation, de lumière et de fierté. Ça fait du bien de **reconnaître** et de célébrer, dans la gratitude envers les acteurs de premier plan!

Je profite de cette tribune pour souligner le travail rigoureux et consciencieux de notre conseil d'administration. Notre centre de services scolaire est bien gouverné et notre équipe est soutenue par des orientations et décisions porteuses de sens dans l'accomplissement de notre mission.

Tous ensemble pour nos élèves!

Parce que dans Portneuf, nous sommes « **De nature à réussir** »!

Avec tout mon respect,

Marie-Claude Tardif
Directrice générale



Message de la présidente du conseil d'administration

Jennifer Petitclerc Pagé
Présidente

Au terme de ma deuxième année à titre de présidente du conseil d'administration, c'est avec une grande fierté que je me joins à la directrice générale pour passer en revue l'année scolaire 2021-2022. Une fois de plus, nos élèves et notre personnel ont su faire briller notre centre de services scolaire par leurs accomplissements et leurs réalisations cette année.

À la lecture des pages de ce rapport annuel, vous constaterez que la collaboration, une valeur qui nous tient à cœur, est toujours aussi vivante dans notre centre de services scolaire. Je tiens à remercier tous les acteurs qui par leurs efforts collectifs permettent le succès de nos jeunes et de nos adultes : Les membres du personnel qui devant les défis grandissants auxquels ils sont confrontés, méritent tout notre respect et notre reconnaissance; les parents qui sont les premiers intervenants de leurs enfants et avec qui, la collaboration est si précieuse; les partenaires qui répondent présents en soutenant les besoins de notre organisation et de nos élèves et nos élèves qui par leur force, leur optimisme et leur persévérance demeurent la meilleure source d'inspiration et de motivation pour notre communauté éducative.

C'est donc avec enthousiasme et confiance que j'entame cette troisième année de mandat, en collaboration avec une équipe d'administrateurs solide et motivée ainsi qu'avec une directrice générale d'expérience. Soyez assurés que nous poursuivrons notre travail commun avec l'objectif d'assurer le bien-être et la réussite de tous nos élèves!

Bonne lecture!

Jennifer Petitclerc Pagé
Présidente

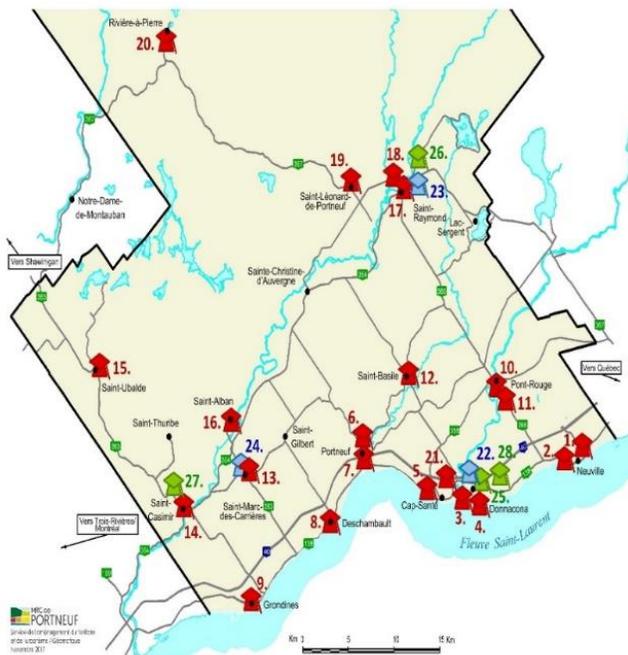
Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire de Portneuf	5
1.1. Le Centre de services scolaire de Portneuf en bref	5
1.2. Faits saillants	6
1.3. Services éducatifs et culturels	6
2. Gouvernance du centre de services scolaire	8
2.1. Conseil d'administration	8
2.2. Autres comités de gouvernance	9
2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	12
2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	13
3.1. Plan d'engagement vers la réussite	13
3.1.1. Résultats des objectifs établis par le ministère de l'Éducation	13
3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence	16
3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence	16
3.2.2. Interventions dans les écoles du centre de services scolaire	16
4. Utilisation des ressources	17
4.1. Répartition des revenus du centre de services scolaire	17
4.2. Ressources financières	19
4.3. Gestion et contrôle des effectifs	20
4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	20
4.5. Ressources matérielles et technologiques	21
4.5.1. Ressources matérielles	21
4.5.2. Ressources technologiques	21
5. Annexes du rapport annuel	22

1. Présentation du Centre de services scolaire de Portneuf

1.1. Le Centre de services scolaire de Portneuf en bref

Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les deux pôles urbains que sont la communauté métropolitaine de Québec à l'est et la ville de Trois-Rivières à l'ouest, notre territoire se juxtapose parfaitement à celui de la MRC de Portneuf et couvre une superficie de 4 095 km². En tout, 55 523 résidants habitent les 18 municipalités couvertes par le Centre de services scolaire de Portneuf.



Écoles primaires



- Neuville : École des Bourdons-et-Courval (1)
École Courval (2)
- Donnacona : École de la Saumonière
Pavillon Jacques-Cartier (3)
Pavillon du Saint-Laurent (4)
- Cap-Santé : École du Bon-Pasteur (5)
- Portneuf : École des Sentiers-et-de-la-Riveraine (6)
École de la Riveraine (7)
- Deschambault-Grondines : École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines (8)
École du Phare (8)
École Saint-Charles-de-Grondines (9)
- Pont-Rouge : École du Perce-Neige (10)
Pavillon du Perce-Neige (10)
Pavillon Saint-Charles (11)
- Saint-Basile : École des Trois-Sources (12)
- Saint-Marc-des-Carières et Saint-Alban : École Sainte-Marie-et-du-Goéland (13)
École Sainte-Marie (13)
École du Goéland (16)
- Saint-Casimir : École du Bateau-Blanc (14)
- Saint-Ubalde : École de la Morelle (15)
- Saint-Raymond : École de la Grande-Vallée (17)
École Marguerite-D'Youville (17)
École Saint-Joseph (18)
- Saint-Léonard-de-Portneuf : École Marie-du-Saint-Sacrement (19)
- Rivière-à-Pierre : École Saint-Cœur-de-Marie (20)
- Cap-Santé : Portneuf Elementary School (21)
(Commission scolaire Central Quebec)

Écoles secondaires



- Donnacona : École secondaire de Donnacona (22)
- Saint-Raymond : École secondaire Louis-Jobin (23)
- Saint-Marc-des-Carières : École secondaire de Saint-Marc (24)

Éducation aux adultes

Centre de formation de Portneuf



- Donnacona : Formation professionnelle et formation générale aux adultes (25)
- Saint-Raymond : Formation professionnelle et formation générale aux adultes (26)
- Saint-Casimir : Formation générale aux adultes (27)
- Établissement de Donnacona: Formation générale aux adultes (28)

1.2. Faits saillants

COVID :

- Gestion quotidienne et intense de la pandémie en lien avec les mesures sanitaires;
 - Gestion de l'enseignement à distance par l'appropriation des outils technopédagogiques par le personnel;
 - Continuation du programme de tutorat.
-
- Recrutement pour la mise en place du comité d'enquête à l'éthique et la déontologie;
 - Adoption du cadre de gestion de risques en matière de corruption et de collusion;
 - Soirée hommage au personnel de 25 ans et 26 années de service et aux retraités;
 - Actualisation de la politique culturelle;
 - Finalistes OSEntreprendre : 3 projets issus de la compétition locale ont gagné au niveau régional. L'un d'eux a mérité le prix coup de cœur de Geneviève Guilbault, ministre de la Sécurité publique et responsable de la Capitale nationale, en développement durable;
 - Poursuite de l'implantation des maternelles 4 ans à temps plein pour un total de 16 classes;
 - Adoption de la politique de développement durable;
 - Nouveau site web du centre de services scolaire.

1.3. Services éducatifs et culturels

Le Centre de services scolaire de Portneuf met à la disposition des citoyens un réseau de dix-huit (18) établissements: treize (13) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires et un (1) centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes (offrant trois (3) points de service : Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Casimir). Le centre administratif est situé à Donnacona.

Préscolaire :
• 9 groupes Passe-Partout
• 12 classes de maternelle 4 ans à temps plein
• 4 classes de maternelle 4 ans-5 ans à temps plein
• 35 classes de maternelle 5 ans

Secteur primaire :
• 163 classes dont 47 sont à plus d'une année d'études (degré double ou triple)
Les élèves identifiés EHDAA non intégrés en classe ordinaire fréquentent l'un des services régionaux suivants :
• Classe langagière
• Classe de limitations cognitives
• Classe de problématiques psycho comportementales
• Classe TSA préscolaire/CAPS
• Classe de déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde

Secteur secondaire (secteur jeunes) :
• 83 groupes en formation générale
Les élèves identifiés EHDAA non intégrés en classe ordinaire fréquentent l'un des groupes des services régionaux suivants :
• Intersection et Horizon (cheminement particulier continu)
• Formation préparatoire au travail
• Formation des métiers semi-spécialisés
• Programme éducatif CAPS (Compétences axées sur la participation sociale)
• Programme DÉFIS (Démarche éducative favorisant l'intégration sociale)
• Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde

Secteur adultes :
<ul style="list-style-type: none"> • 606 inscriptions pour 117 élèves (ETP) en formation générale des adultes
<ul style="list-style-type: none"> • 199 inscriptions pour 124 élèves (ETP) en formation professionnelle dans les programmes suivants: usinage, soudage-montage, double DEP – mécanique industrielle et électromécanique, secrétariat, comptabilité, mécanique automobile, santé (assistance et soins infirmiers), assistance à la personne en établissement de santé et à domicile, soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée et lancement d'une entreprise.
<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 435 inscriptions pour 50 élèves (ETP) au service aux entreprises : activités de formation sur mesure et services-conseil aux entreprises, AEP en soins animaliers, en service de garde, en soutien administratif aux secteurs cliniques et en assistance à la personne en résidence privée pour aînés.
<ul style="list-style-type: none"> • 877 inscriptions à l'école de conduite.



Volet culturel

L'accessibilité à la culture

Le Centre de services scolaire de Portneuf reconnaît que la promotion de la culture fait partie intégrante de sa mission éducative. Ainsi, elle soutient le rehaussement du niveau culturel dans les apprentissages des élèves tel que préconisé dans le *Programme de formation de l'école québécoise*. Chaque année, des dizaines de projets sont organisées pour développer leur plein potentiel.

Fonds culturel et scientifique du centre de services scolaire	Programme <i>La culture à l'école</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 27 projets ▪ 13 artistes, écrivains et organismes de la région portneuvoise ▪ 2 262 participations de nos élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 54 projets ▪ 14 artistes, 5 écrivains et 11 organismes culturels et 6 organismes scientifiques ▪ 7 145 participations de nos élèves

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1. Conseil d'administration



Jennifer Petitclerc Pagé, membre parent district 4
Présidente



Isabelle Paquet, membre parent district 1
Vice-présidente



Marie-Ève Germain, membre parent district 2



Mélanie Deslauriers, membre parent district 3



Cathy Boily, membre parent district 5



Marie-Philippe Trépanier-Doré, membre de la communauté, profil 1



Arnold Lynds, membre de la communauté, profil 2



Myriam Paquet, membre de la communauté, profil 3



Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 4



Vincent Lévesque-Dostie, membre de la communauté, profil 5



Danielle Vallée, directrice d'établissement



Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, Centre de services scolaire de Portneuf



Stéphanie Dixon, enseignante



Marilyn Bernard, professionnelle non enseignante



Marie-Josée Lépine, personnel de soutien

Calendrier des séances tenues

- 25 août 2021
- 22 septembre 2021 – Séance extraordinaire
- 27 octobre 2021
- 22 décembre 2021
- 9 février 2022
- 2 mars 2022 - Séance extraordinaire
- 30 mars 2022
- 27 avril 2022
- 3 mai 2022 – Séance extraordinaire
- 25 mai 2022
- 29 juin 2022

Réalisations du conseil d'administration

- Remplacement d'un membre administrateur de la communauté;
- Demandes d'autorisation d'emprunt en lien avec le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSIRSSES);
- Politique d'approvisionnement et cadre de gestion de risque;
- Amendement au Code d'éthique des employés;
- Modifications au Règlement relatif aux règles de fonctionnement du CA;
- Politique de développement durable;
- Politique culturelle;
- Demandes d'ajouts d'espace au MÉQ;
- Autorisation de plusieurs contrats de construction, réfection, rénovation pour nos établissements;
- Adoption du budget.

2.2. Autres comités de gouvernance

- Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Élisabeth Pagé (présidente) Marie-Josée Lépine Jacques Moffette Isabelle Paquet Danielle Vallée
Comité de vérification	Marilyn Bernard (présidente) Stéphanie Dixon Isabelle Paquet Arnold Lynds Vincent Lévesque-Dostie
Comité des ressources humaines	Myriam Paquet (présidente) Marie-Philippe Trépanier-Doré Jennifer Petitclerc-Pagé Marie-Ève Germain Mélanie Deslauriers

- Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de parents	Jacques Moffette (responsable) Andréanne Proulx Cathy Boily Christina Beaumont Christine St-Laurent Isabelle Paquet Katy Grandbois Marie-Eve Germain Myriam Gauthier Patrice Larrivée Sébastien Frenette Véronique Moisan Christine Genest Nicolas Berthiaume Jennifer Petitclerc Pagé Viviane Bauge
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA)	Céline Morasse (responsable) Chantal Sanders Danielle-Christine Houde Geneviève Beaudoin Geneviève Proulx Josianne Trottier Mélanie Gilbert Mireille Faucher Sonia Groleau Viviane Bauge Jean-François Ouellet Stéphane Morissette
Comité paritaire EHDAA 8-9.00	Marie-Claude Drolet (responsable) Marie-Pierre Plamondon Dominique Rouleau Céline Morasse
Comité consultatif du transport scolaire	Jean-François Lussier (responsable) Marie-Pierre Plamondon Jacinthe Bédard
Comité plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation	Céline Morasse (responsable) Mélanie Gilbert Nathalie Morin Martin Blanchard Stéphane Lamothe Pascale Bissonnette Monique Delisle (par intérim)
Comité culturel et scientifique	Marie-Claude Gignac (responsable) Mélanie Gilbert Jessica Thibault

Comité technopédagogique	Jacques Moffette (co-responsable) Frédéric Pagé (co-responsable) Sébastien Gilbert Martin Blanchard Émilie Racine Sylvain Paquet Michel Proulx
Comité de développement durable	Marie-Claude Tardif (responsable) Monique Delisle Frédéric Pagé Jacques Moffette Nathalie Morin Benoit Leclerc Jessica Thibault
Comité CNESST	France Payeur (responsable) Mario Vincent Sébastien Gilbert Stéphane Lamothe Cynthia Potvin Didier Teasdale Lisa-Marie Paquet Paul Patry
Comité de répartition des ressources	Marie-Claude Tardif (responsable) Éric Bard Jean-François Lussier Céline Morasse Andrée-Anne Savard Jean-Philippe Rochon Donald Alain Jean-François Garneau Stéphane Lamothe
Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)	Marie-Claude Tardif (co-responsable) Jacques Moffette (co-responsable) Céline Morasse (co-responsable) Annie Lachance Jacinthe Bédard Danielle Vallée Katia Morasse Stéphane Lamothe Marie-Josée Tessier Isabelle Minville Geneviève Vermette Sophie Hamelin Michaël Boudreault Pierre-Luc Bélanger Kathy Poirier Cynthia Potvin

2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Les activités du conseil d'administration sont régies par la loi et leurs membres doivent respecter le [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie](#). De plus, le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie est formé de trois personnes nommées par le conseil d'administration et est encadré par les [Règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie](#).

2.4. Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En 2021-2022,

- Reddition de comptes de la loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2021-2022 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgation ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1. Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1. Résultats des objectifs établis par le ministère de l'Éducation

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

Objectifs	Indicateur	Cible 2023	Résultats ¹ 2017-18	Résultats ² 2018-19	Résultats ² 2019-20	Résultats ² 2020-21	Résultats ² 2021-22
Porter à 90% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85% la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	83,7%	79,7%	79,0%	78,9%	77,9%	75,1%
	Taux de diplomation après 7 ans	79,4%	73,4%	73,1%	75,5%	70,9%	67,7%
	Taux de qualification après 7 ans	4,3%	6,3%	5,9%	3,4%	7,0%	7,4%
Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves suivants :							
-les garçons et les filles	Écart dans le taux de diplomation et de qualification	7,8%	11,80%	5,20%	12,30%	6,70%	5,8%
-les jeunes EHDA et les jeunes ordinaires	Écart dans le taux de diplomation et de qualification	33,3%	31,00%	33,70%	35,30%	35,90%	38,0%
Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langage d'enseignement, de la 4e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture	89%	85,90%	89,45%	ND*	ND*	82,30%
Ramener à 10% la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	12%	15,50%	11,00%	9,20%	10,10%	11,6%

* En raison du contexte de pandémie de la COVID-19, l'épreuve ministérielle d'écriture a été annulée. Le résultat pour cet objectif n'est donc pas disponible pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

² Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

L'analyse de la diplomation et de la qualification par cohorte démontre que le taux de diplomation et de qualification a été stable à 79 % pendant trois ans pour ensuite perdre consécutivement un point de pourcentage pour la cohorte 2013 et trois points de pourcentage pour la cohorte 2014. Plus spécifiquement, on note que le taux d'obtention d'un premier diplôme (DES et DEP) après sept ans est passé de 70,9 % à 67,7 %, proportion inférieure de 6,4 % à celle du réseau public. Le taux de qualification a toutefois connu une hausse. La proportion des élèves qualifiés est passée de 7,0% à 7,4 %. Cette proportion est supérieure à celle du réseau public qui se situe à 4,9 %. Le défi demeure quant à la diplomation et la qualification de certains élèves, notamment les garçons et les élèves HDAA. Le retour de l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4e année du primaire après deux ans d'absence en raison du contexte de la pandémie de COVID-19 met également en lumière un nouvel enjeu de réussite. Quant à l'âge des élèves à leur entrée au secondaire, on note que pour l'année 2021-2022, 11,6 % des jeunes qui ont fait leur entrée étaient âgés de 13 ans ou plus, ce qui s'apparente à la cible provinciale de 10 % prévue en 2030.

Notons que les taux de diplomation et de qualification observées pour les cohortes de 2015 et de 2016 laissent clairement supposer qu'il y aura une augmentation du taux. Après 5 ans, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte 2014 était de 63,5 %. Celui de la cohorte de 2015 a connu un important bond puisqu'il affiche déjà un taux de 71,5 % et celui de la dernière cohorte observée, soit celle de 2016, continue la progression puisqu'il est de 72,4 %. Cette augmentation peut être en partie due à la situation de la pandémie de COVID-19 et à l'absence d'épreuves uniques en juin 2020 et juin 2021.

En fonction de ces constats, nous déployons d'importants efforts afin d'accroître la capacité de nos établissements à favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire de tous nos élèves, à réduire les écarts de réussite entre certains groupes d'élèves ainsi que le retard à l'entrée au secondaire. Un soin particulier est apporté à la qualité des transitions d'un ordre d'enseignement à l'autre ainsi qu'au développement des compétences en français et en mathématiques.

Les résultats de la recherche en éducation nous guident dans le choix des meilleures actions à promouvoir et à mettre en œuvre. Nous misons sur des actions précoces, dès que les besoins sont identifiés, et ce, tout au long du parcours de l'élève. À ce chapitre, le programme d'intervention à trois paliers d'intensité où la fréquence et le niveau de soutien augmentent d'un palier à l'autre permet de coordonner les services et les programmes, d'évaluer et d'ajuster les services, de faciliter la collaboration entre les intervenants ainsi que d'intervenir rapidement et efficacement auprès des élèves.

Nous priorisons également la contribution des parents, des éducateurs ainsi que de tous autres intervenants qui jouent un rôle significatif auprès des jeunes. Un maillage avec les organismes communautaires et nos partenaires de la Santé et des Services sociaux assurent des services complémentaires et en continuité de la petite enfance à la fin du secondaire.

PERMETTRE AUX ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE D'ÊTRE PHYSIQUEMENT ACTIFS À L'ÉCOLE PENDANT AU MOINS 60 MINUTES PAR JOUR

Objectifs	Indicateur	Cible 2023	Résultats³ 2017-18	Résultats⁴ 2018-19	Résultats⁴ 2019-20	Résultats⁴ 2020-21	Résultats⁴ 2021-22
Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour	Pourcentage des écoles primaires offrant au moins 60 minutes d'activité physique par jour	100%	100%	100%	100%	100%	100%

³ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁴ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

L'ensemble des écoles primaires poursuivent la mise en place d'occasions variées pour les élèves d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, conformément aux conditions relatives à l'utilisation de l'allocation de la mesure « À l'école, on bouge! ».

CONTRIBUER À REHAUSSER ET À MAINTENIR LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE DE LA POPULATION ADULTE SITUÉE SUR LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Objectifs	Indicateur	Cible 2023	Résultats ⁵ 2017-18	Résultats ⁶ 2018-19	Résultats ⁷ 2019-20	Résultats ⁷ 2020-21	Résultats ⁷ 2021-22
Augmenter le nombre total d'adultes rejoints par des activités destinées au développement des compétences en littératie	Nombre cumulatif d'adultes rejoints annuellement	45	20	21	35	57	72

Afin de rejoindre des adultes ayant un faible niveau de littératie et souhaitant s'engager dans une formation adaptée à leurs besoins, le Centre de formation de Portneuf a déployé au fil des années différents projets en collaboration avec des organismes communautaires sur l'ensemble du territoire portneuvois. Ainsi, un total de 72 adultes se sont engagés dans des activités de formation en littératie, en littératie financière, en numératie ou en résolution de problèmes dans un environnement technologique.

ASSURER LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS

Objectifs	Indicateur	Cible 2023	Résultats ⁸ 2017-2018	Résultats ⁹ 2018-2019	Résultats ⁹ 2019-2020	Résultats ⁹ 2020-2021	Résultats ⁹ 2021-2022
Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	Pourcentage des bâtiments dans un état satisfaisant	85%	-----	54,10%	41,66%	29,17%	50,0%

À la dernière lecture des données, 12 bâtiments du CSSP se trouvent dans un état insatisfaisant (D ou E), représentant 50 % de son parc immobilier. Globalement, le parc immobilier du CSSP comprend 24 bâtiments. Le nombre de bâtiments en bon état est à la hausse à la suite des travaux effectués au cours des dernières années.

Pour l'année scolaire 2021-2022, le centre de services scolaire s'est vu réserver par le ministère de l'Éducation du Québec une somme de 5 431 598 \$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » et 834 698 \$ dans le cadre de la mesure 50622 « Résorption du déficit de maintien » pour permettre la réalisation de 14 projets d'amélioration de nos immeubles.

⁵ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁶ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

⁷ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

⁸ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁹ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Primaire	Moins de 10 événements déclarés (3)	Moins de 10 événements déclarés (2)	Des 5 événements déclarés, 1 a fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève, donc 20 %
Secondaire	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés (1)	0 %

Il est à noter que les actes d'intimidation et de violence répertoriés dans notre rapport annuel ne sont que ceux qui n'ont pas été résolus par les protocoles en place dans nos écoles, et ce, conformément à l'article 96.12 de la *Loi sur l'instruction publique*.

3.2.2. Interventions dans les écoles du centre de services scolaire

Nature des interventions

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes ont été mises en place selon la nature des événements :

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, de la victime et des témoins;
- Protection pour les victimes et les témoins (selon le cas);
- Mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- Référence au personnel professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur, travailleur social) ou d'un partenaire;
- Suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe.

Des mesures préventives ont été mises en place dans les écoles par le biais des activités suivantes :

- Activités structurées et animées dans la cour d'école;
- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants;
- Dépliant d'information destiné aux parents;
- Formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

Remarques particulières :

- Il n'y a eu aucune expulsion d'élèves du centre de services scolaire.
- De façon générale, les parents et les élèves ont déclaré être satisfaits des interventions mises en place par la direction de l'école.

Le [Règlement sur la procédure d'examen des plaintes](#) est disponible sur notre site Web.

4. Utilisation des ressources

4.1. Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Besoins du centre de services scolaire et de ses comités :

- Tenir compte des orientations et de la réalisation du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et des projets éducatifs des établissements;
- Supporter les établissements dans la recherche de solutions;
- Supporter les projets éducatifs des établissements, les plans d'engagement vers la réussite, et les orientations et objectifs du centre de formation professionnelle et de l'éducation des adultes;
- Remplir ses obligations de fonctions et de pouvoirs.

Besoins des établissements et des conseils d'établissement :

- Faciliter la gestion administrative;
- Permettre à chaque établissement des choix autonomes en partenariat avec son milieu;
- Centraliser certaines activités pour assurer plus d'économie, d'efficacité et d'efficacité;
- Rapprocher la décision de l'action (subsidiarité);
- Tenir compte des besoins des établissements;
- Remplir ses obligations de fonctions et de pouvoirs.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

- Assurer l'équilibre budgétaire de l'ensemble des établissements du centre de services scolaire.
- Établir des critères de répartition pour l'attribution des ressources aux établissements qui assurent l'équité en tenant compte des besoins exprimés par les établissements et des inégalités sociales et économiques, du plan d'engagement vers la réussite conclus entre le centre de services scolaire et le ministre et entre le centre de services scolaire et ses établissements.
- S'assurer du respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant à l'organisme et à ses établissements en conformité avec les orientations du conseil d'administration. Les établissements et les services assument les coûts pouvant être engendrés par le non-respect de ce principe directeur.
- Établir que les allocations sont versées sur la base d'une prévision de la clientèle au 1^{er} mai et ajustées à la clientèle réelle au 30 septembre.
- Centraliser la gestion des activités à risque qui ne sont pas sous le contrôle des établissements et qui peuvent de par leur nature mettre en péril l'équilibre budgétaire de ces derniers. Exemples d'activités à risque : absentéisme long terme, accidents de travail, gestion des élèves handicapés.
- Assurer le niveau des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires au fonctionnement des services, du conseil d'administration, des différents comités du centre de services scolaire et des conseils d'établissements.
- S'assurer que le budget dont la responsabilité de gestion relève des établissements constitue une enveloppe à l'intérieur de laquelle il y a transférabilité complète sous réserve de règles à effets contraires et tout en faisant preuve d'intégrité et de prudence en respect des lois et des règlements.
- Établir que l'établissement est soumis à l'obligation de l'équilibre budgétaire.
- Favoriser un processus budgétaire simple dans sa conception et sa réalisation.
- S'assurer que les soldes non dépensés des services administratifs et des établissements, à la fin d'une année financière, ne sont pas transférés à l'année subséquente. En fin d'année financière, ce résidu est ajouté au surplus cumulé du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, si le comité de répartition des ressources institué en

- vertu de l'article 193.2 en fait la recommandation et que le conseil d'administration l'autorise. Si le conseil ne donne pas suite à cette recommandation, il doit motiver sa décision lors de la séance où elle est rejetée.
- S'assurer, que dans la répartition des ressources, le centre de services scolaire prévoit les montants alloués au fonctionnement des différents comités, dont le Comité de parents, le Comité EHDAA, les conseils d'établissement ainsi que ceux expressément nommés dans la loi et pouvant être sujets à des budgets de fonctionnement.
 - S'assurer que certaines activités doivent s'autofinancer en tenant compte des coûts directs et indirects. Il s'agit notamment de la surveillance du midi, des services de garde et autres activités, s'il y a lieu.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les critères de répartition sont déterminés annuellement par le comité de répartition des ressources et les instances concernées.

Les autres allocations (supplémentaires, spécifiques et ajustement à l'allocation de base) allouées par le MÉQ sont réparties aux établissements en tenant compte des critères d'allocation du MÉQ et des besoins de l'organisation dans un objectif d'optimisation des ressources, après consultation au Comité de répartition des ressources, du Comité consultatif de gestion et du Comité de parents.

Les objectifs et principes de la répartition annuelle des revenus ainsi que l'ensemble des critères servant à déterminer les montants alloués sont inscrits au cadre budgétaire 2021-2022.

Le document peut être consulté sur notre site Web : [Cadre budgétaire 2021-2022](#)

4.2. Ressources financières

Rapport financier 2021-2022

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2022			ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022		
ACTIFS FINANCIERS			REVENUS		
ENCAISSE	5 375 299	\$	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MÉQ	86 141 476	\$
ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	118 165		SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	323 308	
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR	15 551 057		AUTRES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	891 437	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À RECEVOIR	76 614 009		TAXE SCOLAIRE	6 075 779	
TAXE SCOLAIRE À RECEVOIR	209 635		AUTRES REVENUS	9 530 389	
DÉBITEURS	1 573 409		AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION		
STOCKS DESTINÉS À LA REVENTE	395 331		D'INVESTISSEMENT REPORTÉE	3 649 959	
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE ET PRÊTS	10 000				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	99 846 905		TOTAL DES REVENUS	106 612 348	
PASSIFS			CHARGES		
EMPRUNTS TEMPORAIRES	7 375 038	\$	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	43 971 319	\$
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER	11 463 260		SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION	23 583 690	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE	70 672 476		SERVICES D'APPOINT	14 152 351	
REVENUS PERÇUS D'AVANCE	371 079		ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	4 585 652	
PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX	4 772 338		ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET		
DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET			IMMEUBLES	10 163 212	
D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION	68 209 005		ACTIVITÉS CONNEXES	2 779 129	
AUTRES PASSIFS	555 747		CHARGES LIÉES À LA VARIATION DE LA PROVISION		
TOTAL DES PASSIFS	163 418 943		POUR AVANTAGES SOCIAUX	622 751	
			PERTE (GAIN) SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS		
DETTE NETTE	(63 572 038)		CORPORELLES	(5 161)	
			TOTAL DES CHARGES	99 852 943	
ACTIFS NON FINANCIERS					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 285 792		EXCÉDENT DE L'EXERCICE	6 759 405	
STOCKS DE FOURNITURES	105 304		EXCÉDENT ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2021	4 731 208	
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	671 555				
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	75 062 651				
EXCÉDENT ACCUMULÉ	11 490 613	\$	EXCÉDENT ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2022 *	11 490 613	\$
*Excédent accumulé disponible au 30 juin 2022:					
Excédent accumulé au 30 juin 2022	11 490 613				
Moins: valeur comptable des terrains	(1 897 485)				
Moins: fonds réservés pour les établissements	(3 975 450)				
Moins: montant réservé pour le budget 2022-2023	(1 260 781)				
Excédent non affecté au 30 juin 2022	4 356 897	\$			

Des extraits du rapport financier peuvent être consultés en cliquant sur le lien suivant :

[Extrait du rapport financier 2021-2022](#)

4.3. Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	92 842,85		92 842,85	62
2. Personnel professionnel	82 701,55	187,23	82 888,77	65
3. Personnel enseignant	741 546,29	1 669,77	743 216,06	983
4. Personnel de bureau, Technicien et assimilé	539 844,61	1 656,22	541 500,83	708
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	68 661,81	238,77	68 900,58	110
Total en heures	1 525 597,11	3 751,99	1 529 349,09	1928

- Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Cible établie par le ministère de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ) via Collecteinfo	1 497 849,83
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MÉQ via Collecteinfo	1 529 349,09
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	27 747,28
Respect du niveau de l'effectif	Non

Il est à noter que le nombre d'employés pour la période visée diffère du nombre d'employés réels au CSS, puisqu'une même personne travaillant dans différentes catégories d'emploi sera calculée pour chacune d'elles dans le total répertorié au ministère.

Certains dispositifs ayant été mis en œuvre lors de la pandémie ont été maintenus pendant la période de référence, ce qui peut expliquer en partie le dépassement de la cible établie. Cependant, avec l'amélioration des conditions sanitaires, l'intensité et le nombre de dispositifs ont été grandement réduits en comparaison avec l'année précédente. Ce qui se traduit par une diminution de dépassement des heures rémunérées.

Cependant, le remplacement du personnel en attente d'un résultat d'un test de dépistage de la COVID-19, le remplacement du personnel en isolement sur ordre des autorités de santé et autres cas de figure de ce type, se sont poursuivis pendant cette période.

Aussi, il est à noter que la clientèle du centre de services est en augmentation constante depuis déjà quelques années et que les besoins des élèves pendant la période pandémique ont nécessité du réinvestissement en ressources humaines pour appuyer la réussite de ceux-ci.

4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	30	7 074 221,86 \$
Total	30	7 074 221,86 \$

4.5. Ressources matérielles et technologiques

4.5.1. Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

2020-2021 (Année précédente)	2021-2022 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
2 332 000 \$	7 085 250 \$	7 271 085 \$	2 543 646 \$

4.5.2. Ressources technologiques

Au cours de l'année 2021-2022, la priorité du Service des technologies de l'information fut l'implantation de diverses mesures en lien avec la sécurité informationnelle.

À cet effet, différents projets ont été réalisés au niveau des infrastructures technologiques afin de rehausser la sécurité informationnelle de notre organisation. Également, des activités de sensibilisation ont été offertes au personnel de notre centre de services scolaire.

5. Annexes du rapport annuel

Rapport du protecteur de l'élève

Au cours de l'année 2021-2022, le protecteur de l'élève a traité une plainte (1) ayant nécessité une analyse complète selon la politique du traitement des plaintes, en plus de répondre à quatorze (14) demandes pour lesquelles des services conseil référence et accompagnement ont été offerts aux parents d'élèves et aux élèves en formation professionnelle et aux adultes.

La plainte nécessitant une analyse complète concernait une situation de litige entre un employé et le parent d'un élève.

Dans ce cas-ci, la recommandation adressée au Centre de services scolaire est de convenir d'un protocole d'intervention lorsque des employés et parents se retrouvent dans une situation litigieuse et sensible dans l'intérêt de l'enfant.

Dans ce cas, la plainte a été traitée en conformité avec la politique en vigueur et s'est terminée avec la production d'un avis aux dirigeants du Centre de services scolaire de Portneuf.

Nombre de dossiers porté à l'attention du protecteur de l'élève : 15 dossiers

Situations les plus fréquemment rencontrées

- Communication difficile entre le parent et le personnel (2)
- Transport scolaire (2)
- Mesures d'encadrement d'élèves et sécurité (1)
- Demande de clarification au sujet du plagiat d'élèves (1)
- Services EHDAA (3)
- Intimidation (3)
- Stabilité du personnel et critique à l'endroit des méthodes d'enseignement (3)

Type d'interventions réalisées

- Analyse et production d'un rapport
- Transmission d'information
- Soutien - Conseil- Référence-Accompagnement
- Conciliation parent-école
- Conciliation parent-service

Hyperliens du rapport annuel :

[*Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*](#)

[*Règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie*](#)

[*Cadre budgétaire 2021-2022*](#)

[*Extrait du rapport financier 2021-2022*](#)